

Arrêté n°03-2020-AO portant nomination de Madame Nathalie LEBECHEC-GAILLARD en qualité de directrice des affaires financières de l'école interne AGROCAMPUS OUEST

**La directrice de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST)**

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment ses articles 9, 11, 12, 24, 28 et 30 ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2019 portant nomination de l'administrateur provisoire et du secrétaire général provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2019 portant nomination d'une directrice générale par intérim à l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (AGROCAMPUS OUEST) ;

Vu la délibération n° 3.2 modifiée du conseil d'administration provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement du 24 janvier 2020 déléguant ses pouvoirs à l'administratrice provisoire ;

Vu la délibération n° 3.2 du conseil d'administration provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement du 17 mars 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'administratrice provisoire ;

Vu la décision n° 2020-011-IA du 19 juin 2020 portant délégation de signature de Madame Anne-Lucie WACK, administratrice provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement à Madame Armelle CARNET-LEBEURRIER – directrice de l'école interne AGROCAMPUS OUEST et notamment son article 1 a) et son article 2 ;

Vu l'avis favorable de l'administratrice provisoire.

**Arrête :**

**Article 1 – Nominations**

- Madame Nathalie LEBECHEC-GAILLARD est nommée directrice des affaires financières de l'école interne AGROCAMPUS OUEST.

**Article 2 – Date d'effet**

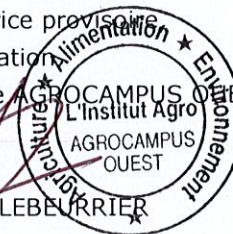
Le présent arrêté prend effet à compter du 14 septembre 2020.

**Article 3 – Publication**

Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'école interne AGROCAMPUS OUEST dans la rubrique actes réglementaires.

Fait à Rennes, le 11 septembre 2020

Pour l'administratrice provisoire  
Par délégation  
La directrice de l'école interne AGROCAMPUS OUEST,  
Armelle CARNET-LEBEURRIER



Campus d'ANGERS • 2 rue André Le Nôtre - 49045 Angers Cedex 01 - France • Tél. : 02 41 22 54 24 • Fax : 02 41 22 55 99  
 Campus de RENNES • 65 rue de Saint-Brieuc - CS 84215 - 35042 Rennes Cedex - France • Tél. : 02 23 48 50 00 • Fax : 02 23 48 55 10

Siège • AGROCAMPUS OUEST • 85 rue de Saint-Brieuc - CS 84215 - 35042 Rennes Cedex - France  
SIREN : 130 026 222 • SIRET Angers : 130 026 222 00039 • SIRET Rennes : 130 026 222 00021  
www.agrocampus-ouest.fr

